

2022
Janvier / Février

#01

VUE DU PONT

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE PONT SAINT MARTIN



AU FIL DE L'ACTU

**Plus de qualité
dans les assiettes
des écoliers**



DÉCRYPTAGE

**Cap sur
les mobilités
douces**



EN ACTIONS

**Une ambition
collective pour la
ville de demain**



Retour en images...



© Nicolas Bertet

Vendredi 5 novembre **Après-midi jeux de société** **avec les personnes âgées**

Lola, Stessy et Léa, conseillères municipales enfants ont proposé une après-midi avec les résident-es de l'EPAHD La Roselière. Après un premier échange autour de mimes, les jeunes ont présenté, puis animé, un jeu de société. Une belle opportunité de parler, de rire et de chanter dans la bonne humeur.



© Nicolas Bertet

Vendredi 22 octobre **Boom solidaire du conseil** **municipal enfants**

Cinquième boom solidaire organisée par les conseillers municipaux enfants.

Cette année, cent-trente enfants du CM1 à la 5^{ème} étaient présents. Ils étaient invités à faire un don alimentaire au profit du CCAS.



© Nicolas Bertet

Jeudi 11 Novembre **La cérémonie** **commémorative**

de l'Armistice de 1918, organisée par la municipalité et l'Union Nationale des Combattants s'est déroulée en présence d'un public nombreux. Après le défilé s'est tenue la remise de médailles : Joseph Corbineau, Jacques Conan et Jean-Pierre Auffray ont reçu la Croix du combattant.



© Azeliz Mary

Samedi 11 décembre **Féeries de Noël**

De nombreuses animations ont enchanté les rues de Pont Saint Martin le samedi 11 décembre. Spectacle de marionnettes à la médiathèque, marché de Noël à la salle des Fêtes, spectacle de rue et stand de vin chaud par l'UCAPL étaient organisés pour ravir toute la famille.

p. 4
Au fil de l'actu

p. 7
Infos travaux

p. 8
Décryptage

p. 10
En actions

p. 12
Solidarités

p. 13
Les élu·es vous répondent

p. 14
Portraits

p. 16
Parole aux associations

p. 20
L'actu des petits
martipontains

p. 22
Culture

p. 23
État civil / Agenda



Magazine de la mairie de Pont Saint Martin
" **Vue du Pont** ", n°1, janvier-février 2022
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Directeur de la publication : Yannick Fétiveau
Rédaction, conception, réalisation :
Mairie de Pont Saint Martin

Le magazine de Pont Saint Martin est édité par l'imprimerie Offset 5 en 3 400 exemplaires. Distribué dans les boîtes aux lettres de la commune, il est également disponible en mairie. Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.

ÉDITO



Bonne année 2022 à toutes et à tous !

Chères Martipontaines,
Chers Martipontains,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux pour 2022. Je vous souhaite une nouvelle année fraternelle et solidaire, sans masque ni frontière. Une année permettant à chacun de retrouver sa liberté sans entraver celle des autres, une année de relance plaçant la France sur la meilleure des orbites au service, de l'économie, du plein emploi et de la cohésion sociale.

En cette période très chahutée, beaucoup d'entre nous ont pu perdre confiance dans nos institutions et dans la capacité de la politique à changer le monde.

En réaction, nous souhaitons démontrer, avec conviction et modestie, qu'il nous est possible de retrouver cette confiance à condition que chacun puisse se sentir le bienvenu pour participer à une action collective au service de notre communauté martipontaine.

Par nos engagements pluriels au sein d'instances participatives comme le conseil des citoyens, le conseil des sages, le conseil municipal des enfants, ou bien via une implication au cœur du tissu associatif et de nouvelles associations comme les Coyotes solidaires, le Petit Lieu, nous pouvons œuvrer ensemble et changer notre quotidien en participant à l'évolution de notre cadre de vie et à l'animation de notre ville.

L'organisation d'ateliers spécifiques visant la restauration de rues, de quartiers et de villages constitue des moments de concertation privilégiés.

Au carrefour d'enjeux majeurs, l'avenir de notre ville doit se construire ensemble autour de trois ambitions : renforcer encore la solidarité et la convivialité au sein de notre communauté villageoise, développer et moderniser notre ville de manière responsable et innovante en préservant sa singularité et favoriser l'épanouissement de chacun au cœur d'un cadre de vie naturel, résilient et préservé.

L'invitation est lancée pour nous engager ensemble au service de ce double challenge : Réussir Ensemble Pont Saint Martin et Vivre Ensemble notre engagement citoyen.

" Là où il y a une volonté, il y a un chemin ".
Edward Whymper, alpiniste

Belle année 2022 à toutes et à tous.

Et bonne lecture de votre nouveau magazine " Vue du Pont ".



Yannick Fétiveau
Maire - Pont Saint Martin

© Studio Lollier

Un enfant né, un arbre planté ! Célébrons les jeunes pousses



© Mairie de Pont Saint Martin

Charme, Troëne de Californie, Noisetier, Frêne à fleurs, Sureau noir, Amélanchier, Fusain d'Europe, Nerprun, huit essences différentes ont été plantées le samedi 20 novembre dans le cadre de l'opération "Un enfant né, un arbre planté". Chaque arbre est parrainé par un enfant né en 2021.

La coutume de planter un arbre lors d'une occasion spéciale se retrouve dans plusieurs cultures, à différents endroits de la planète. Elle a évolué selon les légendes et croyances et prend aujourd'hui toute son importance à l'heure où notre environnement est si malmené. Cette opération, reconduite depuis dix ans, concourt à renaturer la ville, à apporter des îlots de verdure et de fraîcheur pour le bien-être de l'environnement et de tout un chacun.

L'offre de logement locatif social s'étoffe

Les résidences des Jardins de L'Abbaye et des Jardins du Bourg ont été inaugurées en novembre 2021. Ces logements viennent compléter l'offre locative sociale à Pont Saint Martin.

Les douze logements individuels des Jardins de l'Abbaye ont été réhabilités par La Nantaise d'Habitations. Chaque logement à haute performance énergétique (HPE) dispose d'un jardin privatif. Le chauffage et la production d'eau chaude sont assurés par des chaudières individuelles gaz à condensation. Les logements sont également équipés de panneaux solaires photovoltaïques. L'électricité produite

alimente directement chaque logement réduisant ainsi les charges locatives. Les dix-sept logements seniors des Jardins du Bourg ont été construits par Atlantique Habitations. Le confort des logements a fait l'objet d'une attention particulière, avec de larges ouvertures et un extérieur privatif pour chacun. Une place centrale est propice aux rencontres et échanges entre voisins pour développer le lien social. En amont du projet un groupe de potentiels futurs habitant-es a participé à un atelier visant à accompagner la réflexion. Le troisième îlot des Jardins de l'Abbaye et le nouveau quartier le clos du Moulin à Viais verront le jour en 2022.

La stérilisation et l'identification des animaux, ce n'est pas que dans le journal !

Stériliser son chat est un moyen efficace pour réduire la maltraitance, les abandons et la misère animale.

Cet acte chirurgical, toujours effectué sous anesthésie générale, est bénéfique pour la santé de l'animal, mâle ou femelle, et permet de réguler la population grandissante du chat en plus de le protéger.





© Azéлиз Mary

Plus de qualité dans les assiettes des écoliers

Près de six-cent-cinquante repas sont distribués chaque jour par le restaurant scolaire. Ils sont conçus et fabriqués par un prestataire. Afin d'améliorer la qualité des assiettes, la mairie démarre une réflexion pour faire évoluer le cahier des charges qui encadre la conception des menus.

Accompagnée par le GAB 44, la réflexion est lancée, elle devrait aboutir pour la rentrée de septembre 2022. Ces nouveaux critères viseront à encadrer au mieux l'origine des produits, à privilégier les labellisations et à

tendre vers du bio pragmatique en accord avec la loi EGalim (50% de produits de qualité et durables, dont 20% minimum issus de l'agriculture biologique).

Il ne s'agit pas seulement de modifier ce qu'il y a dans les assiettes. C'est une approche globale qui intègre la notion de substitution des plastiques ou encore la formation des personnels pour sensibiliser les enfants et proposer un engagement fort pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Cérémonie des vœux à la population

Vendredi 7 janvier / 19h30 à l'Origami

Application des mesures sanitaires en vigueur.

Inscription obligatoire *par mail* : vielocale@mairie-pontsaintmartin.fr
ou par téléphone au 02 40 26 80 23.

Un nouveau visage pour le hameau des Vignes

Le hameau des Vignes est un quartier résidentiel construit à la fin des années 1980. Un premier diagnostic portant sur l'état des arbres en 2017 a fait naître une réflexion plus globale autour de la qualité de la voirie, du trafic automobile, des stationnements et de la place des aménagements piétons et cycles. Un groupe de travail composé d'habitant-es volontaires a été constitué dès 2018 afin de réfléchir à l'amélioration du quartier. Les commerçant-es de la zone commerciale ont également été intégrés à la concertation. En octobre 2021, plusieurs scénarii ont été présentés au groupe de travail.

Pour la rue des Vignes, le groupe référent a plébiscité un projet structuré autour de contre-allées et d'une voie verte (pour les cycles et les piétons) apportant sécurité et fluidité des transports tout en donnant une large place au végétal.

Concernant les rues adjacentes (rue des Treilles, des Tonneliers, des Ceps, etc.), il est envisagé de mettre les rues en "zone de rencontre" en ralentissant fortement les véhicules et en modifiant les sens de circulation. Mais, il n'y a pas eu de consensus. C'est pourquoi la municipalité souhaite proposer une période d'expérimentation avec des aménagements temporaires afin d'évaluer la faisabilité de cette option. L'ensemble du dispositif sera présenté en réunion publique le 2 février à l'Origami.



© Bernadette Gratton



Citoyens vigilants

Instaurée en 2019 à Pont Saint Martin, en lien avec la gendarmerie, le dispositif " Participation Citoyenne - Citoyens Vigilants " consiste à sensibiliser les habitants d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.



Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de faits particuliers. Pont Saint Martin compte dix-sept référents, répartis sur onze secteurs. Ils assurent une chaîne de vigilance. De nouveaux panneaux ont été installés à La Bénétière et La Noé-Thébaud avec deux nouveaux référents.

Cette signalétique implantée à l'entrée et à la sortie des secteurs " surveillés " a pour but de convaincre les cambrioleurs et démarcheurs abusifs de passer leur chemin !



Le maire entouré d'élus, référents citoyens vigilants, membres du Conseil des sages, du major Piton et du lieutenant Morvan découvrant un des panneaux situés dans la zone de Nivardière. Photographie © Mairie de Pont Saint Martin - Juin 2020.

Si vous souhaitez devenir " référent ", faites-vous connaître par mail : secretariatdirection@mairie-pontsaintmartin.fr ou par téléphone : 02 40 26 89 46.

Monsieur le maire et Nicolas Bertet, adjoint référent, se feront un plaisir de vous recevoir pour vous expliquer la démarche.

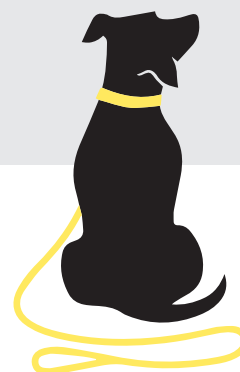


© Kévin Challemet

Ne laissez pas vos chiens courir en liberté dans les pâturages !

Les bords de l'Ognon sont des espaces privilégiés de balade et de nature. Toutefois, la mairie demande aux propriétaires de chiens une extrême vigilance aux abords des prairies où pâturent les vaches, notamment entre le Moulin Robert et Viais.

" Nous retrouvons souvent des chiens s'amusant à courir après nos vaches, parfois même juste à côté des jeunes veaux. Au-delà du stress important que cela engendre pour les bêtes, une des vaches du troupeau a été blessée en novembre ", s'attriste Boris Pierre, éleveur sur la commune. Il demande aux propriétaires de chiens de faire très attention et de les tenir en laisse aux abords des prairies, pour le bien-être de ses animaux et le respect de son travail.



Point étape sur les travaux rue du Vignoble

Les travaux d'aménagement de la rue du Vignoble ont démarré le lundi 27 septembre 2021. La première phase a consisté en la pose des canalisations souterraines, à la mise en œuvre des remblais et à la construction de la couche de forme.

À partir du 4 janvier le chantier se poursuit avec l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques aériens. La durée de ces travaux est estimée à dix semaines.

En mars 2022 le câblage souterrain sera mis sous tension, débutera alors la phase de reprise des branchements électriques.



La chaussée provisoire reste ouverte à la circulation pour assurer la desserte des habitations. Vous serez amenés à modifier votre itinéraire pour rejoindre votre domicile en fonction de l'avancement du chantier. Dans la zone de travaux, la circulation sera interdite et l'accès à votre propriété sera difficile. L'accès automobile des entrées privatives sera rendu libre chaque soir.

+ d'infos sur les travaux rue du Vignoble voir mag novembre / décembre 2021, p.12/13.



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

Échangeur de Viais : les quatre voies ouvertes à la circulation

Le Département de Loire-Atlantique a lancé en 2018 les travaux de l'échangeur de Viais, entre la RD 178 (route de Machecoul) et la RD 937 (route de La Roche-sur-Yon), à Pont Saint Martin, afin d'assurer de meilleures conditions de circulation et de sécurité. Les quatre voies de l'axe principal sur la RD 178 sont en service depuis novembre.

Rue de la Bourie

Des travaux importants de voirie ont été réalisés, comprenant l'aménagement de la chaussée et des cheminements piétons. " Cette rue est très empruntée par les automobilistes en transit vers la zone aéroportuaire de Nantes-Atlantique. La municipalité s'était engagée auprès des habitant-es du village de la Bourie à restaurer la voie afin de sécuriser les mobilités douces et de ralentir les automobiles en transit. Ces travaux ont également été l'occasion d'enfourer et de réhabiliter les réseaux ", explique Youssef Kamli, adjoint en charge des Mobilités des réseaux et des transports.

Forte de cette intention et du projet validé en réunions publiques, la Ville a réalisé une première tranche de travaux en 2019. En accord avec les riverains, le second tronçon, situé entre la rue de la Marionnière et la rue des Barres, a été réalisé en octobre 2021 afin d'attendre l'arrivée des constructions nouvelles, suite au détachement de lots à bâtir nécessitant la desserte en fluides des parcelles constructibles.

La rue de la Bourie se trouve en zone trente avec priorité à droite, comme les autres voies du centre bourg. " L'ensemble du centre bourg fera l'objet en 2022 d'une signalisation spécifique afin de sensibiliser les automobilistes en transit sur la limitation à trente kilomètres heure pour l'ensemble des déplacements, l'interdiction de circulation aux poids lourds de plus de 7,5T, et sur le respect des priorités à droite ", précise Yannick Fétiveau, maire de Pont Saint Martin.



Piste de bicross

© Laurent Paquereau

Initiée par le conseil municipal des enfants, une piste de loisirs bicross a été installée sur l'Aire de Loisirs à l'automne.

Réalisée selon les normes en vigueur, cette infrastructure est réservée exclusivement à la pratique individuelle du bicross. Les engins à moteur et autres matériels non adaptés sont donc strictement interdits. L'utilisation de l'équipement est sous l'entière responsabilité des utilisateurs. Accessible aux débutants, mais interdit aux enfants de moins de huit ans non accompagnés, il est vivement conseillé que les mineurs de moins de quatorze ans soient accompagnés de leur représentant légal ou d'un adulte pour profiter des lieux.

Pour tout usager, il est judicieux d'utiliser le matériel adapté et de porter des protections appropriées.



CAP SUR...

© Valéry Jonchery

les mobilités douces

Le conseil municipal a voté le 27 mai 2021 son Schéma directeur des modes doux. Ce document de cadrage vise à donner les grandes orientations de la collectivité en matière de mobilités douces. Il définit huit itinéraires prioritaires, appelés " liaisons douces ", pour assurer un maillage complet et efficace du bourg et des villages proches pour les vélos et les piétons.

8 itinéraires doux

Les huit itinéraires ont été déterminés en fonction des besoins des habitant-es et de leurs habitudes de déplacement, mais également en fonction du foncier disponible et de la taille des routes. L'enjeu est de composer avec l'existant pour trouver la place adaptée aux cheminements doux de demain.

1 passerelle pour traverser l'Ognon

L'un des " points durs " de ce réseau est la traversée de la rivière. La commune souhaite aménager rapidement une passerelle au-dessus de l'Ognon entre l'impasse des Halbrans et l'avenue de l'Ognon. L'objectif est de construire une passerelle assez confortable pour accueillir l'ensemble des modes doux (piétons, cycles, trottinettes, etc.).

120 stationnements vélo

Dès 2022, cent-vingt nouveaux stationnements vélos seront installés dans le bourg et autour des différents équipements. Ceci afin de faciliter l'usage du vélo dans le quotidien et pour les trajets domicile-travail.



© Aurélien Mahot

“ La diminution de la part des véhicules motorisés dans les déplacements de proximité est un levier majeur pour réduire la production de gaz à effet de serre et lutter contre le changement climatique. Développer les mobilités douces a aussi d'autres intérêts : lutter contre les pollutions et les nuisances, apaiser la ville et améliorer le cadre de vie et la santé. Enfin, cela permet de faire des économies pour les ménages.” *Youssef Kamli, adjoint en charge des Mobilités, des réseaux et des transports.*



Les études démarrent

La commune est en ordre de marche, le cap est clair. Aujourd'hui démarre le temps des études pré-opérationnelles pour valider la faisabilité, identifier précisément le type d'aménagement cyclable à réaliser et leurs coûts.

Ces études permettront ensuite au conseil municipal d'élaborer une programmation budgétaire afin de lancer la maîtrise d'œuvre opérationnelle et des travaux d'aménagements sur la période de 2022 à 2026.

Quelles liaisons vers la métropole ?

Aux portes de la métropole nantaise, la ville de Pont Saint Martin est enclavée entre les villes de Saint-Aignan de Grand-Lieu, Bouguenais, Rezé et Les Sorinières. Au regard de l'importance des déplacements quotidiens domicile - travail avec l'agglomération, il est nécessaire que les grands itinéraires de la commune se raccordent aux réseaux de mobilités douces de la métropole.

Il s'agit aussi de faciliter l'accès aux réseaux de transports de Nantes Métropole (TAN) en particulier à la ligne de Chronobus C4 située aux Sorinières.

L'ancienne voie de chemin de fer Nantes-Légé offre l'opportunité de concevoir un itinéraire majoritairement en site propre, c'est-à-dire une route entièrement destinée aux mobilités douces sans véhicule motorisé. Elle permettrait un accès direct aux portes des Sorinières. La faisabilité de cette liaison va être sérieusement étudiée.

Un itinéraire conseillé pour les vélos empruntant la route de Lavau entre les Ménanties et le Champsiôme est également à l'étude.

Tendre vers des mobilités durables sur le territoire intercommunal

L'itinéraire doux La Chevrolière - Pont Saint Martin, est la première liaison douce aménagée par Grand Lieu Communauté dans le cadre de son Plan Global de Déplacements.

Lancés début 2021, les travaux se sont achevés au mois de septembre. La voie verte de 2,4 kilomètres relie le Parc d'activités du Bois Fleuri de La Chevrolière au Parc d'activités de la Nivardière de Pont Saint Martin.

Grand Lieu Communauté prévoit d'aménager quarante kilomètres de liaisons douces d'ici 2025, soit sept itinéraires au total.

“ Nous nous sommes donnés pour ambition de doubler la part modale du vélo sur le territoire avec un objectif de 4 % de déplacements à vélo d'ici 2030. Pour y parvenir, des itinéraires doux pour relier les communes de Grand Lieu et nos parcs d'activités seront progressivement aménagés.” Johann Boblin, président de Grand Lieu communauté.



© Azéliez Mary

Une ambition collective pour la ville de demain

La ville de Pont Saint Martin est de plus en plus attractive, chaque année des nouveaux ménages s'installent et la demande de logements est croissante. Comment la ville va-t-elle s'adapter et se développer ? Yannick Fétiveau, maire de Pont Saint Martin et Christophe Legland, adjoint en charge de l'Urbanisme, de l'habitat et du logement nous répondent.

Yannick Fétiveau :

Face à cette demande, il apparaît essentiel d'anticiper et de penser le renouvellement urbain afin de ne pas subir une mutation non désirée. Nous nous devons d'être proactifs dans le développement et l'aménagement de notre ville. Nous souhaitons conserver l'esprit " petite ville à la campagne ". La révision générale du PLU, qui sera lancée début 2022, aura pour préoccupation la préservation de notre cadre de vie. La volonté des élu-es, et des habitant-es, est claire : notre ville doit se renouveler sur elle-même mais sans perdre son âme.

Christophe Legland :

En effet, la ville de demain s'anticipe dès aujourd'hui. Accompagnés par Loire-Atlantique Développement et le CAUE, les élu-es et membres du conseil des citoyens, ont réfléchi ensemble au futur lors de divers ateliers en 2021. Logements, mobilités, commerces, environnement, services et cadre de

vie, etc. tous les sujets ont été abordés pour anticiper collectivement les grandes mutations et répondre à cette question : quelle vision de Pont Saint Martin à horizon 2040 ?

Qu'est-il ressorti de ces ateliers ?

C. L. : La notion de lien est apparue comme un point important lors de ces échanges. Les Martipontains sont très attachés à l'esprit rural, convivial et apaisé, ce que nous avons appelé la " communauté villageoise " : la qualité des espaces publics, la valorisation des lieux de rencontre et d'échanges. Mais aussi, la place donnée à l'art, à la culture, aux sports et aux événements.

Y. F. : L'Ognon est un cours d'eau très important, ce n'est pas une coupure dans la ville mais un véritable lien entre les habitant-es. Globalement, il s'agira d'attribuer une plus grande place à la nature dans le bourg ainsi que dans les villages. Développer

des projets respectueux de l'environnement et de la biodiversité pour conserver un cadre de vie verdoyant et agréable est un enjeu majeur. Les commerces de proximité, l'accès aux services, aux réseaux, aux transports, aux mobilités douces concourent également à cette qualité de vie recherchée.

C.L. : Il s'agira aussi de construire une offre de logement diversifiée, pour tous les publics, à tout moment de la vie. La priorité sera donnée aux secteurs de renouvellement urbain et à la haute qualité environnementale.

Quels sont les grands enjeux à avoir à l'esprit ?

Y. F. : La loi climat et résilience (adoptée en août 2021) nous conduit à penser les aménagements futurs en intégrant la notion de " zéro artificialisation nette " (ZAN) pour préserver les espaces naturels,



Ces trois ambitions constituent la base de tous projets d'aménagement à venir. Au démarrage de chaque opération (publique ou privée) il s'agira de se demander : " est ce que ce projet répond bien à ces trois ambitions et en quoi il y répond ? "

agricoles et forestiers. Le contexte environnemental nous pousse en effet à tendre vers la sobriété foncière, c'est-à-dire de ne plus grignoter les espaces agricoles et naturels, ce qui implique de " densifier " les zones déjà urbanisées, mais avec méthode et raison.

C. L. : Il va falloir construire la ville autrement. L'objectif ZAN nous pousse à réfléchir à de nouvelles solutions. Il s'agit de bâtir vers le haut et de freiner l'étalement urbain par la construction de petits logements collectifs. Tout en restant prudent afin de ne pas trop urbaniser la ville et en maîtrisant cette verticalité.

À l'issue de cette réflexion, que va-t-il se passer ?

C. L. : Après avoir dessiné notre vision collective, nous ferons ressortir un projet commun. Il sera matérialisé par un document appelé " Plan guide "

conçu en 2022. Celui-ci servira à rédiger le " Projet d'aménagement et de développement durable ", c'est l'un des documents les plus importants de l'élaboration du PLU ! Il dresse les grands principes de développement en termes d'urbanisme et de transports et annonce les objectifs architecturaux et économiques.

Y. F. : C'est une véritable feuille de route qui accompagnera les élu-es successifs pour assurer notre qualité de vie à Pont Saint Martin. Nous souhaitons une ville moderne et innovante, inscrite dans une dynamique d'accueil de nouvelles populations, tout en gardant sa singularité et son cadre de vie. Tout cela devra bien entendu être pensé dans le cadre de la transition écologique.

Le "site Utrillo" au bord de l'Ognon, un atout majeur

Aux portes du Lac de Grand-Lieu, à deux pas de Nantes, Pont Saint Martin dispose d'un véritable atout : sa rivière l'Ognon.

La mairie a fait l'acquisition en 2018 d'une propriété idéalement située en cœur de bourg sur les berges de l'Ognon. La Halte nautique s'est implantée sur cet écrin de verdure et propose chaque été la location de canoës. L'été dernier, l'association Le Petit Lieu a investi les lieux pour proposer un projet convivial et culturel.



© Élise Fournier

Le conseil municipal souhaite lancer une réflexion spécifique sur ce site pour évaluer toutes ses potentialités. Les résultats de cette étude permettront de concevoir un projet adapté, tourné vers un éco-tourisme au service de la biodiversité et de la cohésion sociale.



Gérer son budget, mode d'emploi

Vous avez du mal à gérer votre argent ? Ce n'est, en effet, pas toujours simple ! Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Pont Saint Martin vous propose cinq astuces :

1

Faites votre budget en utilisant un cahier, un stylo et organisez votre budget en deux colonnes : ressources et dépenses. Vous pouvez aussi utiliser un tableur sur votre ordinateur. Cela vous permettra de mieux organiser votre budget.

2

Payez toutes vos factures le même jour. Quand on regarde ses prélèvements, on se rend compte que les factures sont prélevées tout au long du mois (le téléphone le 5, l'abonnement Internet le 20...). Cela ne permet pas d'anticiper les dépenses. Choisissez quand c'est possible, la même date de prélèvement pour toutes vos factures.

3

Faites un calendrier de paiement. Si vous n'arrivez pas à payer toutes vos factures le même jour, faites un calendrier dédié à vos factures. Cela vous

permettra de savoir exactement quand vous allez devoir payer vos factures.

4

Fixez un budget dédié à vos loisirs. Vous pouvez vous autoriser des petits plaisirs en prévoyant un budget dédié (sortie cinéma, dîner au restaurant, achat d'un livre...).

5

Concentrez-vous sur un seul objectif à la fois dans la gestion de votre budget. En règle générale, nous avons plusieurs objectifs financiers en même temps (réduire ses dettes, mettre de l'argent de côté, économiser pour les études des enfants...). Autant dire que c'est mission impossible... et très décourageant ! Alors essayez plutôt de vous concentrer sur un seul objectif à la fois. Une fois que vous avez réalisé ce premier objectif, continuez sur votre lancée et passez au prochain.

Les bons plans pour faire des économies

FOCUS SUR...

Le Secours populaire de Rezé

Pop'Affaires, la boutique de vêtements et brocante du Secours populaire de Rezé, est ouverte à tous les publics les trois premiers mercredis du mois et le quatrième samedi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h. Vous y trouverez des vêtements, chaussures, vaisselles, et matériels de puériculture à petit prix. Vous pouvez également venir déposer vos vêtements ou objets sur ces créneaux.

Attention : les dons de livres ou de meubles ne sont pas acceptés pour des raisons de stockage.

Adresse :

6 rue Jean Baptiste Piguet
44400 Rezé (quartier Trentemoult).

Lignes de bus : 30, 36 et 97
(arrêt Trentemoult).

À quel moment la fibre sera-t-elle déployée sur la commune et notamment au Champsisme ?

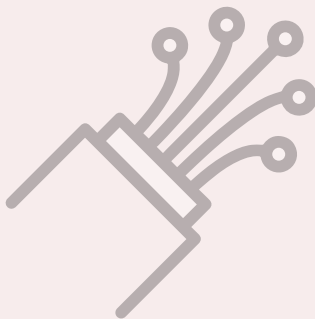


Réponse de :

Yannick Fétiveau
Maire de
Pont Saint Martin

“ En 2012, le Département s'est engagé dans un plan d'investissement pour apporter le haut et très haut débit via la fibre optique en Loire-Atlantique. La première phase prévoit 114 000 prises raccordables d'ici fin 2022, et la deuxième phase annonce un objectif 100% fibre en 2025. Cela représente un investissement d'environ 200 M€.

Le déploiement de la fibre est en cours de finalisation dans le bourg de Pont Saint Martin (+85% de logements sont aujourd'hui raccordables). Au Champsisme, le déploiement de la fibre jusqu'aux logements est prévu en 2022. ”



Les cars gênent les accès aux parkings de la place des Anciens Combattants et de la rue des Sports le matin pour accéder à l'école. Que pensez-vous faire ?



Réponse de :

Martine Chabirand
Adjointe en charge
de l'Éducation,
de la jeunesse
et des sports



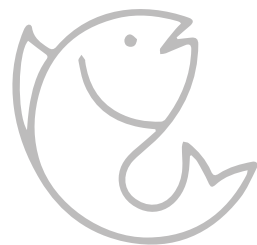
“ Les accès dédiés aux cars scolaires sont souvent encombrés par des automobilistes qui se garent sur les trottoirs ou en bord de route. Un stationnement, de quelques instants seulement, impacte tout le reste de la circulation. La mairie mène une réflexion afin d'apaiser la circulation et désengorger le parking aux abords des écoles. Un pédibus a été mis en place afin d'accompagner les enfants déposés un peu plus haut au niveau des vestiaires de foot. D'autres solutions existent aussi comme le car scolaire qu'une centaine d'enfants emprunte déjà. Des ateliers avec le comité consultatif “ vie scolaire ” seront programmés début 2022 pour approfondir la réflexion et trouver des solutions adaptées. ”

J'ai remarqué de nombreux poissons mal-en-point à la surface de l'Ognon en novembre dernier, que s'est-il passé ?



Réponse de :

Bernadette Graton
Adjointe en charge
de l'Environnement,
de l'écologie et du
cadre de vie



“ En effet, vous avez certainement remarqué un certain nombre de poissons en souffrance autour du 11 novembre entre le quai des Romains et la passerelle en amont du bourg. Ce phénomène, récurrent d'une année sur l'autre, est naturel selon les spécialistes consultés (la Gaulle Nantaise, Syndicat du Bassin Versant de Grand-Lieu, etc.). Il provient du manque d'oxygène dans le cours d'eau. Ce manque est dû à un déficit de pluviométrie et de renouvellement de l'eau. Les poissons sont asphyxiés, ils cherchent à remonter le ruisseau de la Patouillère et se retrouvent piégés. La situation s'est améliorée dès l'arrivée de la pluie. ”



© Lilou Photo 85

Parole aux entrepreneurs

Christelle et Willy Dublet, gérants du château de la Rairie

Originaires de Vendée, Christelle et Willy Dublet ont fait l'acquisition du Château de la Rairie en mai 2018.

« Pont Saint Martin est une commune vivante et très accueillante, il y a une entente et une solidarité avec les habitant-es et entre les commerçants. C'est aussi un territoire prometteur qui s'ouvre au tourisme, juste aux portes de Nantes », confie Willy Dublet. Malheureusement, le secteur du loisir et de l'événementiel ayant été très fortement touché par la crise sanitaire, le Château de la Rairie a été contraint de fermer ses portes pendant huit longs mois. « Le covid nous a coupé en plein vol et en plein développement. Mais nous avons réussi à mettre à profit cette période pour faire des travaux, réfléchir aux aménagements. Le plus difficile était de ne pas pouvoir répondre aux questions des clients. Maintenant il faut avancer et réussir à se projeter.

Les gens ont besoin de se retrouver. Les mariages se préparent sur des mois, c'est une logistique importante. » Ainsi dès que les établissements recevant du public ont pu à nouveau ouvrir leurs portes, tout a été mis en place pour respecter les règles sanitaires et proposer des formats conviviaux en petites jauges.

Dans la volonté de développer l'offre d'hébergement pour les mariés et pour le tourisme local, Christelle et Willy Dublet ont fait construire trois « tiny houses » sur mesure par une entreprise vendéenne. Ces constructions atypiques sont issues d'un concept venu des États-Unis. Il vise à optimiser le logement avec des tout petits espaces sans emprise au sol. Cela entre dans une logique de tourisme vert et de non artificialisation des sols. C'est pourquoi, la mairie a adapté son PLU afin d'autoriser leur installation au Château de la Rairie.

Rencontre avec...

Gen & Zik :

3 000 € remis aux associations Surrénales et Le nez à l'Ouest

Organisé le 25 septembre, le premier concert organisé par les Coyotes solidaires a été un succès et a permis de récolter de l'argent pour les associations Surrénales et Le nez à l'Ouest. « Nous sommes partis de rien, il y a deux ans, d'une discussion sur un coin de table avec les copains, se souvient Jean-Noël Yvon, président de l'association Coyotes solidaires. L'idée était de proposer un événement sympa à Pont-Saint-Martin, avec une bonne action derrière. »

Leur projet ? Organiser un concert solidaire, au profit des associations Surrénales et Le nez à l'Ouest. Mission accomplie, puisque la première édition de Gen & zic s'est jouée à guichets fermés, à l'Origami, avec trois groupes nantais : The Rams, Back to the Police et Malted Milk. Les fonds récoltés ont été reversés à l'association Le nez à l'Ouest qui propose l'intervention d'artistes clowns dans les



établissements d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes (Ehpad) et les établissements de soins pour enfants. Ainsi qu'à l'association Surrénales pour soutenir la recherche dans la pathologie surrénalienne. Le maire, Yannick Fétiveau, s'est félicité de " **cette nouvelle forme d'engagement citoyen et solidaire de la part des habitants et des habitantes** ", soulignant leur professionnalisme et leur volonté de fédérer autour d'un événement. Il a réaffirmé le soutien de la commune pour la deuxième édition, qui aura lieu le 24 septembre 2022.

" Les membres du bureau tiennent à remercier l'ensemble des martipontain-es, qui par leur investissement sans faille, ont permis de faire de cette première édition du Gén & Zic une réussite ! L'organisation, l'accueil, la qualité de la programmation furent saluées par l'ensemble des personnes présentes ", conclut Jean-Noël Yvon, président de l'association Coyotes solidaires.



© Décors de Noël

Rencontre avec...

Collectif " Décor de Noël "

" De la gaieté dans nos rues pour les fêtes "

Le collectif d'habitant-es " Décor de Noël " a proposé comme l'an passé son " Monde de Noël " dans les rues de la ville en novembre / décembre. " L'idée est venue lors de l'hiver dernier, pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19. La plupart des animations de Noël étant annulées, nous avons souhaité mettre de la

gaieté dans notre commune. Un petit collectif s'est alors monté avec l'envie de créer des décors originaux sur l'espace public. Nous avons lancé une impulsion et espérons que d'autres personnes nous rejoindront pour animer les autres quartiers ", expliquent Laure Michot et Karine Delahaye à l'initiative du projet.



© Gen & Zik



© Azéliez Mary

Portrait d'un agent municipal

Sylvia Velay

Responsable du guichet unique

Sylvia Velay est arrivée début décembre à la mairie de Pont Saint Martin. Responsable du guichet unique, elle gère une équipe de trois personnes dédiées à l'accueil et à l'information des usagers.

Elle reçoit notamment les demandes liées à l'urbanisme et assure le lien avec le service instructeur de Grand Lieu Communauté.



À la découverte du pouring

Passerelle des arts

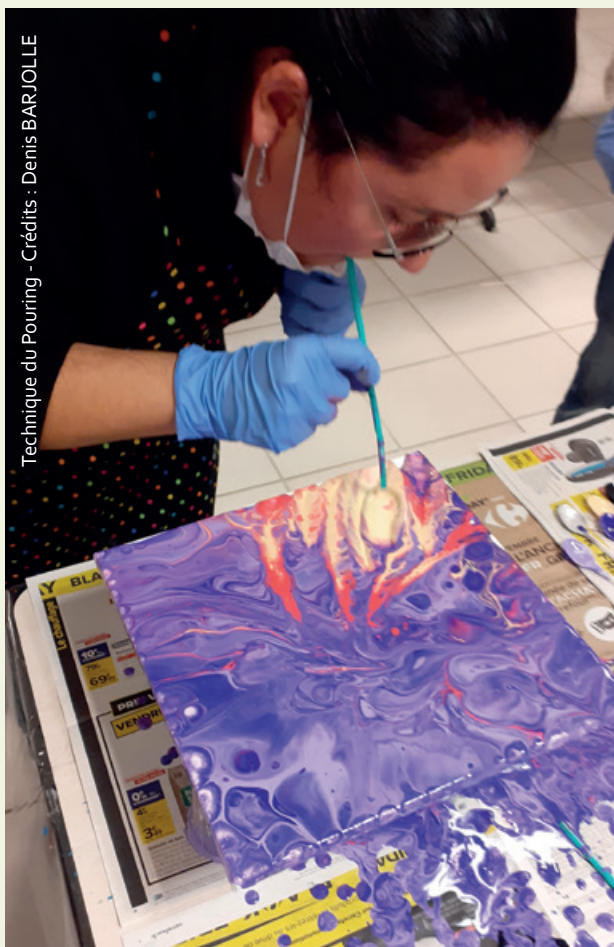
Les vingt adhérents adultes ont découvert la technique du pouring. Le pouring est une forme d'art abstrait qui consiste à réaliser des coulées et des effets de cellules. À l'aide d'un gobelet, d'un touilleur, d'un médium de lissage, d'huile de silicone et de plusieurs couleurs de peinture acrylique, vous pouvez réaliser un magnifique tableau abstrait.

Dans cette technique, la peinture acrylique est rendue fluide à l'aide d'un médium et est ensuite appliquée sur la toile. Vous laissez les couleurs s'entremêler et créer des motifs et des effets de couleurs uniques.

Les nombreuses cellules qui se forment lors de la coulée de l'acrylique sont très caractéristiques du pouring et rendent vos images uniques.

C'est une technique qui permet de travailler dans le lâcher prise, elle est régulièrement utilisée en art thérapie.

+ d'infos : passerellearts@orange.fr



Technique du Pouring - Crédits : Denis BARJOLLE

© Denis Barjolle



© Getty

Association de Qi Gong

Le Dragon Bleu

L'association serait heureuse de vous faire découvrir le Qi gong et vous propose de participer à un cours d'essai gratuit. Demande à formuler par mail.

Cours le :

- **Lundi** : 10h30 par Jean-Jacques,
- **Mercredi** : 10h45 par Jean-Jacques et 19h45 par Lionel,
- **Samedi** : 9h par Emmanuel.

Un stage dispensé par Maëlla CARO a eu lieu le 27/11/2021 ayant pour thème le Qi gong de l'hiver basé sur la recherche de l'harmonie avec soi-même, l'équilibre du corps et de l'esprit. Stage suivi par une vingtaine d'adhérents.

Dates à retenir :

- **12/02** : Stage proposé par Lionel. Détails sur notre site
- **02/02** : Fête du Têt
- **02/04** : Stage animé par Maëlla CARO (Qi gong du printemps).

+ d'infos : <http://ledragonbleuqigong.over-blog.com/>

Mail : ledragonbleuqigong@gmail.com



Que faire en cas de grand froid ?

Le grand froid demande au corps de faire des efforts supplémentaires sans que l'on s'en rende compte. Le grand froid, le vent glacé, la neige peuvent être à l'origine de risques graves pour la santé : hypothermie (diminution de la température du corps en dessous de trente-cinq degrés), gelures aux extrémités, aggravation des risques cardiovasculaires, chutes, etc.

Le Plan grand froid prévoit une vigilance accrue à l'égard des personnes " vulnérables " : personnes sans-abri ou vivant dans des logements mal chauffés ou mal isolés, jeunes enfants, personnes âgées et personnes présentant certaines pathologies chroniques qui peuvent être aggravées par le froid.

En cas d'urgence, vous pouvez joindre gratuitement les centres d'appel du 115, accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 qui vous réorienteront vers des foyers d'hébergement.

Le CCAS de Pont Saint Martin se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement au **02 40 67 77 99**.



Les bons gestes :

- Nourrissez-vous convenablement, si possible avec des aliments et des boissons chaudes.
- Couvrir particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds
- Maintenir la température ambiante de votre domicile à un niveau d'environ 19 degrés.
- Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faire vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude et s'assurer du bon fonctionnement des ventilations.
- Prendre soin de vos proches et de vos voisins.



Les gestes à éviter :

- Rester dans le froid trop longtemps, en particulier pour les enfants et les adultes de plus de soixante-cinq ans.
- Consommer de l'alcool car l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.
- Faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu car cela peut entraîner des risques de surchauffe ou de court-circuits
- Sortir le soir car il fait plus froid.



Le Centre Local d'Information et de Coordination, c'est quoi ?

Vous êtes âgés de 60 ans et plus, vous souhaitez rester chez vous dans les meilleures conditions possibles, que faire ?

Vous êtes en situation de handicap ?

Venez, vous et votre entourage, assister à un temps d'informations et d'échanges sur les missions du CLIC et sur les aides existantes : vie sociale, adaptation du logement, aide à domicile...

**Le CLIC Vivre Son Âge sera présent sur votre commune le :
Mardi 18 Octobre 2022 de 15h à 17h**

Salle Origami

Pont Saint Martin

Vous pouvez aussi venir nous rencontrer les :

- **21 Janvier** à 15h à la Salle des Tilleuls à Saint Colombran
- **25 Février** à 15h à la Salle des fêtes de Montbert
- **16 Mars** à 15h à la salle des fêtes de St Lumine de Coutais
- **5 Avril** à 19h à la Salle 4 du Complexe Sportif de La Chevrolière
- **13 Mai** à 15h à la salle Henri IV de La Limouzinière
- **7 juin** à 19h, salle de l'Abbatiale à St Philbert de Grand Lieu
- **22 Septembre** à 19h à la salle municipale du Bignon
- **22 Novembre** à 15h à la Salle de la Charmille à Geneston

+ d'infos au 02 40 36 06 42 ou par mail :

clivvivresonage@orange.fr

Accueil soumis au protocole sanitaire en vigueur.

Comité de jumelage

Arej

L'association AREJ Comité de jumelage vous souhaite la meilleure année 2022 possible. Si actuellement, nous sommes au ralenti pour cause de Covid, nous invitons toutefois tous nos adhérents à nous retrouver :

- **Vendredi 14 janvier** pour les vœux et la galette des rois à partir de 19 heures salle Saint-Martin.
- **Vendredi 25 février** - 20 h pour l'assemblée générale, salle Saint-Martin.

Pour ces deux rencontres, le pass sanitaire sera bien entendu obligatoire et sous réserve de nouvelles réglementations. Nous en profiterons pour faire le point sur nos deux jumelages en attendant la possibilité de nous rencontrer de nouveau avec tous nos amis Italiens et Anglais.

Les Martipontains intéressées par nos jumelages seront les bienvenus.



*Les habitants de la ville de Brockenhurst à l'occasion des vingt ans du jumelage, 2019
© Mairie de Pont Saint Martin*



25 ans de jumelage avec la ville de Pont Saint Martin en Italie, 2018 - © Mairie de Pont Saint Martin

La ville de Pont Saint Martin est jumelée depuis 1992 avec la commune de Pont Saint Martin en vallée d'Aoste en Italie, et depuis 1995 avec la commune de Brockenhurst, dans le sud de l'Angleterre (New Forest).

Donneur un jour, Sauveur toujours !

Don du sang

Nouvelle année, nouvelles résolutions mais les tiendrons-nous ?

Meilleurs vœux, bonne et heureuse année 2022, une santé de fer pour donner de votre Sang, de votre temps et de la vie à un inconnu que vous ne rencontrerez jamais mais qui vous remerciera de votre geste, volontaire, anonyme et gratuit.

En ces temps perturbés par la pandémie de la COVID-19, de nombreuses collectes dites " mobiles " n'ont plus lieu. Les causes en sont diverses. Chez nous, à Pont Saint Martin nous bénéficions de l'engagement très impliqué de la mairie, merci monsieur le Maire, pour réaliser nos cinq collectes annuelles. **" J'insiste lourdement pour que nous remplissions tous les créneaux offerts sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Si pour une cause indépendante de notre volonté vous n'obtenez pas de rendez-vous, venez en donneurs spontanés ou téléphonez-moi 06 75 03 93 64 durant la collecte je vous trouverai un créneau "**, Daniel Deniaud.

Vous n'avez jamais donné votre sang ! Alors commencez en 2022 et continuez dans les mois et années à venir de 18 ans à 60 ans pour un premier don.

Vous avez déjà donné, puis vos dons se sont estompés et arrêtés sans raison médicale. Courage revenez sur les collectes, des malades attendent votre poche de sang pour guérir ou pour vivre. A votre 71^{ème} anniversaire, selon les critères en vigueur, vous ne pourrez plus donner.

Donneurs, donneuses, assidus nous ne vous oublions pas. Vous pouvez être fiers, vous avez répondu présents. Depuis 2019 le nombre de poches est en croissance constante alors qu'il diminue dans d'autres collectes sur le département. (Cf. Numéro de décembre)

Seulement 4% des français en âge de donner de leur sang le font ; les **Martimpontains le font à 8% (données EFS) Bravo ! Continuons.**

Ferons-nous mieux en 2022 ? OUI !

Les receveurs, l'EFS et l'ADSB tous membres confondus vous disent MERCI.

Félicitations à tous les donneurs et à toutes les donneuses qui ont reçu un diplôme et un insigne lors de notre assemblée générale, aux absents aussi.

Une mention particulière à notre vice-président Gérard Padiou : 7^{ème} niveau, insigne or 2 palmes pour 200 dons. C'est le plus haut niveau pour l'instant.

Prochaine collecte : *Lundi 24 janvier salle de l'Origami, rue de la Mône de 15h30 à 19h30.*

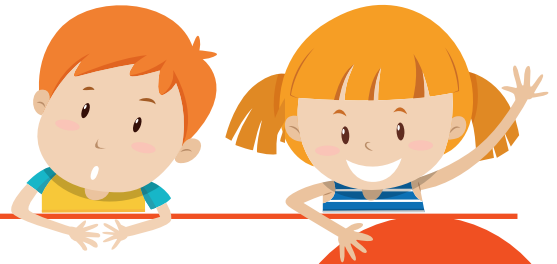
Pour le dimanche 27 mars, nous organisons avec l'ADSB Les Sorinières/Le Bignon, le Congrès de l'Union Départementale des ADSB de Loire Atlantique.

Association pour le Don de Sang Bénévole

+ d'infos / contacts : daniel.deniaud@neuf.fr ou 0675039364



L'actu des petits Martipontains



La culture, c'est tous les jours dans ta commune !

Cette rubrique est pour toi. Tu y trouveras plein d'informations pour mieux connaître Pont Saint Martin, ta ville.

Sais-tu ce que signifie le mot " culture " ?

Si tu regardes dans le dictionnaire, tu trouveras plusieurs définitions. Lire un livre, aller au musée, écouter un concert ou aller au théâtre : tout ça c'est de la culture. Mais il n'y a pas que l'art et les spectacles dans la culture. Par exemple quand tu joues à un jeu de société c'est aussi de la culture. Décidément, elle est partout !

Allons la retrouver dans ta ville ...

À La Médiathèque

Le 3^{ème} Lieu

Essaie de deviner combien il y a de livres pour les enfants à la Médiathèque. Plus de cent, trois cents, mille, un million ? Nous avons demandé aux bibliothécaires de nous donner la réponse : retourne la page pour savoir*. Tu imagines le temps qu'il te faudrait pour tous les lire ? Au 3^{ème} Lieu tu peux aussi emprunter des dessins-animés, de la musique ou ton manga préféré. On s'amuse aussi : le mercredi avec Quentin, on sort les jeux de société avec les copains !

*Réponse : il y a 5 700 livres jeunesse.

Dans une salle de spectacle

L'Origami

T'es-tu déjà demandé pourquoi le toit de notre salle de spectacle n'est pas plat ? Origami est un mot japonais qui veut dire " plier du papier ".

À Pont Saint Martin un régisseur et l'équipe de la mairie travaillent toute l'année pour accueillir les artistes : comédiens, danseurs ou chanteurs. Avant que le spectacle commence, il y a plein de choses à installer : les décors, les lumières, les micros, et on ne rigole pas avec la sécurité !

Les techniciens sont comme les lutins qui travaillent en coulisses, on ne les voit pas mais ils rendent le spectacle magique...

Super idée pour les vacances de février !

Emmène tes parents voir l'exposition Artistes du Pop-Up (du 4 février au 4 avril)

À l'affiche

Émilie Jolie samedi 12 février : des enfants de Pont Saint Martin présenteront le résultat d'une semaine de stage de comédie musicale.

Vite la...

Les nouveaux élus du conseil municipal

À ton âge, on peut déjà participer à la vie de sa commune et proposer des idées. Lucie BLANCHARD, Capucine MEISNEROWSKI, Maël HERVY, Adel JUSTEAU, Roxane GODARD, Joshua SAINT-AIME, Arthur CATROUX et Raphaël HOANG DINH viennent d'être élus au conseil municipal des enfants pour deux ans. Ils sont incollables sur les questions qui concernent ton quotidien à Pont Saint Martin.

Tu peux aussi leur parler de tes envies : l'idée de la piste de bicross, elle vient du conseil municipal des enfants !



Bicross : tous en piste !

Tu as plus de huit ans, un casque et toutes tes dents ?

Direction l'Aire de loisirs pour tester la toute nouvelle piste. Avant de tenter un 360°, pense à regarder autour de toi et à faire attention aux autres.

Le sport c'est super, mais la sécurité c'est le top ! Évidemment, les motos et les scooters sont invités à jouer ailleurs...



Atelier de création Pop-up : c'est toi l'artiste

Si tu as aimé l'exposition de livres et d'illustrations à la Médiathèque, tu as peut-être envie d'essayer à ton tour de fabriquer un pop-up. Demande à tes parents de t'inscrire à l'atelier du samedi 19 février, on t'apprendra de A à Z comment créer une carte animée. C'est gratuit et c'est à partir de huit ans.

Le savais-tu ?

103 nouveaux Martipontains en 2021.

Toute l'année, de nouvelles familles s'installent à Pont Saint Martin. Pour chaque naissance, la commune plante un arbre et le bébé devient son " parrain ".

Il y a dix ans, on avait enregistré 60 bébés... il y en a eu 103 cette année !

C'est presque le double.

À ce rythme, il y aura bientôt une véritable forêt des petits Martipontains !

Spectacles

à l'Origami

Émilie Jolie

Samedi 12 février à 21h

Restitution du stage de comédie musicale sur le thème "Émilie Jolie" de Philippe Chatel.

J'aime beaucoup ce que vous faites

Samedi 26 février à 20h30

L'histoire : Un couple de parisiens, Pierre et Marie, décide de partir passer un week-end au grand air chez leurs amis Charles et Carole. En chemin, les deux amoureux ne se gênent pas de dire ce qu'ils pensent de leurs hôtes. Sans savoir qu'ils avaient accidentellement appelés Charles et Carole, les critiquent fusent. Pour se venger, Charles et Caroles vont décider de pousser les parisiens à bout. Rires assurés pour cette comédie à succès.

Temps forts

à la Médiathèque

le 3^{ème} Lieu

Nuit de la lecture

À l'occasion des Nuits de la lecture, organisées par le Centre national du livre, la Médiathèque le 3^{ème} Lieu propose un temps fort le samedi 22 janvier.

- **Atelier d'écriture et lectures** avec Aurélia Ringard.
- **Bruissements**, spectacle de Dany Coutand et Doumé Galland de la compagnie Poisson Pilote. Cette sieste musicale vous invite à une pause méditative au son des instruments et voix des comédiennes.

Gratuit sur réservation au 02 40 32 79 27.

À partir de 20h : public ado-adulte à partir de 12 ans.

Vous pouvez amener votre oreiller et votre plaid pour vous installer confortablement.

[Roman]

" Ultramarins "

de Mariette Navarro, aux éditions Quidam

Premier roman de cette poétesse française, mystérieux et envoûtant.

Un cargo commandé par une femme est en route pour La Désirade, en Guadeloupe.

Au cours de cette traversée de l'Atlantique, la commandante autorise exceptionnellement une baignade en pleine mer à son équipage, exclusivement composé d'hommes.

La commandante, restée seule à bord, se demandant, elle si rigoureuse, pourquoi elle a lâché ce oui. Dans le

canot qui les remonte à bord après la baignade, quand les hommes se comptent, le compte n'y est pas.

" - Alors, elle demande, tout le monde est bien remonté à bord ?

- On est 21 dit l'un.

- Vous voulez dire 20 ?

Il ne dit rien. "



[Jeu de société]

" Lueur "

de Cédric Chaboussit, aux éditions Bombyx

Dans un monde dont les couleurs ont disparu, des aventuriers s'élancent pour chasser les ténèbres. Sur leur route, des créatures lassées par la grisaille les rejoignent pour les épauler.

Lueur propose un voyage pour chasser la grisaille qui pèse ! C'est un jeu familial, de draft (sélection de cartes) et de dés, qui demande

aux joueurs de combiner au mieux les capacités de leur compagnie. La part de hasard y est en partie contrôlable, ce qui permet aux plus jeunes de participer sans frustration.

À partir de 8 ans.

2 à 4 joueurs - Durée de jeu : 45 min.



[Exposition]

Livre pop up

Exposition de livres d'artistes du pop-up

À partir du 4 février

Atelier de création de carte Pop-up : Samedi 19 février de 15h-17h30.

Salle d'animation.

Tout public à partir de 8 ans.

ÉTAT CIVIL

Naissances : PÉRON Aron, RODRIGUES Evan, BARDIN Maël, LOHIER Elsa, VUILLEMENOT Ezio, NICOLAS Tiago, FLORES AMOSSÉ Nina, PENNETIER Camille, GUESNON Lilo, GUILLET Raphaël, GILLET Malou, FERRASSE Noah, BIBARD FORT Juliette, PREVOT Manoë, AUBIN Paul, CROCI Lise, NICOLEAU Mahé, GALISSON Rafaël, SAINT-AIMÉ Janelle.

Décès : Benoist HERVO, Mikaël BOUIN, Simone DUGAST épouse BLINEAU, LEFEUVRE Joseph.

Données enregistrées du 1^{er} octobre au 14 décembre 2021



AGENDA

AVERTISSEMENT : La situation sanitaire évoluant régulièrement, certains articles annonçant des événements ou des actions de la mairie ou des associations peuvent être modifiés.

Vendredi 7 janvier

Vœux à la population

19h30, à L'Origami, sur inscription
(vielocale@mairie-pontsaintmartin.fr)

Samedi 8 janvier

Samedi de lire à la Médiathèque

de 15h à 17h - Médiathèque

Mercredi 19 janvier

"Heure du conte"

organisée par la Médiathèque Le 3^{ème} Lieu
de 15h30 à 16h - Médiathèque

Samedi 22 janvier

Bruissements - Sieste musicale Médiathèque le 3^{ème} lieu

Repas des aînés

12h30 à l'Origami

Lundi 24 janvier

Collecte Don de Sang

de 15h30 à 19h30
Salle l'Origami

Samedi 29 janvier

"Toute petite heure du conte"

organisée par la Médiathèque Le 3^{ème} Lieu
10h & 11h - Médiathèque



© Adobe Stock

Du 4 février au 4 avril

Exposition Artistes du Pop up

Médiathèque

Mercredi 16 février

"Heure du conte"

organisée par la Médiathèque Le 3^{ème} Lieu
de 15h30 à 16h - Médiathèque

Samedi 19 février

Atelier création de cartes pop up

Médiathèque

Samedi 12 février

Emilie Jolie

Restitution de l'atelier jeune
20h30 à l'Origami

Samedi 26 février

"J'aime beaucoup ce que vous faites"

Théâtre humour

20h30 à l'Origami

Les belles anciennes martipontaines :

Adhésions 2022

de 10h à 12h
Salle Saint Martin

Dimanche 27 mars

Exposition annuelle

Passerelle des arts

de 12h à 19h
Salle du Vieux Pressoir

À L'ORIGAMI

20h30

LE SAMEDI 26 FEVRIER



**J'aime
beaucoup
ce que vous
faites**

Un couple de parisiens, Pierre et Marie, décide de partir passer un week-end au grand air chez leurs amis Charles et Carole. En chemin, les deux amoureux ne se gênent pas de dire ce qu'ils pensent de leurs hôtes. Sans savoir qu'ils avaient accidentellement appelés Charles et Carole, les critiques furent. Pour se venger, Charles et Carole vont décider de pousser les parisiens à bout. Rires assurés pour cette comédie à succès.

PONT SAINT MARTIN

Salle culturelle l'Origami, rue de la Mône à Pont Saint Martin
Plein tarif : 7€, tarif réduit : 5€, gratuit : - 12 ans
Achetez vos places sur : www.mairie-pontsaintmartin.fr